

## Mécanicien atelier - exploitation à Chaumont (H/F)

 Titulaire ou contrat de 3 ans
  Chaumont (52)
  Fin de publicité : 02/03/2025

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u>
<p><b>Temps de contrat :</b> 39h/semaine</p> <p><b>Fondement juridique du candidat contractuel :</b> <i>Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)</i></p>	<p>Adjoint technique territorial</p> <p><b>Echelon 1 :</b> 1 801, 74 €</p> <p><b>R.I.F.S.E.EP. C3 :</b> 306, 00 €</p> <p><b>Sujétion :</b> (travaux en extérieur) 40,00 €</p> <p><i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i></p>

### Missions du service – positionnement de l'agent :

L'agent est recruté par le conseil départemental de la Haute-Marne, et affecté à la Direction des Infrastructures du Territoire qui intervient dans le cadre de la mise en œuvre de politiques décidées par l'assemblée départementale en matière :

- d'entretien et d'exploitation routière ;
- de gestion des routes et des ouvrages d'art ;
- de déplacements et sécurité ;
- de gestion du domaine public ;
- de développement des infrastructures numériques ;
- de développement de l'offre d'ingénierie territoriale ;
- de gestion du patrimoine bâti.

L'organisation territoriale du conseil départemental de Haute-Marne dans le domaine routier et des transports repose sur les pôles techniques (Chaumont, Joinville, Montigny le Roi et Langres) et le centre technique départemental (CTD). Chaque pôle est lui-même organisé en quatre filières (exploitation et entretien des routes départementales, travaux neufs et ouvrages d'art, sécurité et déplacements, gestion du domaine public) pour assurer la gestion d'environ 1 000 km de routes départementales.

Le centre technique départemental (CTD) est composé de quatre sections (atelier, magasin, exploitation et l'administration).

La section « atelier » auquel est rattaché l'agent, est chargée de l'entretien de tous les véhicules et engins (au nombre total d'environ 400) de toutes les directions du conseil départemental.

Cette section est formée de 4 filières :

- la filière véhicules légers et fourgons
- la filière tracteurs/débroussailleuses/engins
- la filière : poids lourds/VH/noir.
- la filière VMS : Véhicule & Matériel de Secours

La section « exploitation » auquel est rattaché le poste, assure principalement des travaux d'entretien routier sur le réseau départemental :

- la réalisation des enduits superficiels d'usures (ESU)
- la réalisation du marquage routier

- la pose de barrières de sécurité routières (BSR)
- la réalisation de travaux en régie
- Elle assure également l'entretien des pylônes de téléphonies et des armoires HMN.

D'une part sous l'autorité hiérarchique du responsable de la filière concernée, l'agent est amené à réparer les matériels et engins de la collectivité, et d'autre part sous la responsabilité des chefs d'équipe d'exploitation, il effectue les divers travaux d'exploitation.

### Descriptif du poste :

#### **MISSIONS PRINCIPALES à l'atelier entre septembre et mi-avril :**

- intervention sur l'ensemble des matériels de la collectivité dans le cadre de la maintenance d'entretien curatif et préventif
- participation à des travaux afférents aux périodicités constructeurs
- participation à la remise en état des matériels et engins suite aux contrôles réglementaires
- participation à la visite technique des matériels et engins
- participation à la formation technique liée à son activité

#### **MISSIONS PRINCIPALES à l'exploitation entre mi-avril et septembre :**

- participe principalement à l'activité des ESU
- participe aux travaux d'exploitation BSR, SH et divers
- participe à la fabrication de saumure pour le CTD et pour la livraison dans les centres

#### **MISSIONS TRANSVERSALES :**

- participe à la viabilité hivernale (VH) et entretien des locaux et des extérieurs

### Profil du poste : Compétences souhaitées :

- connaissance sur les collectivités locales et leur fonctionnement,
- esprit méthodique, rigueur et précision, aptitude à travailler seul et/ou en équipe,
- titulaire du permis C
- diplôme obligatoire dans le domaine technique de la réparation en mécanique : Poids Lourds, agricole, travaux publics ou automobile,
- compétences en électricité, en hydraulique, en pneumatisme,
- capacité à l'utilisation des outils de diagnostic, de contrôle,
- savoir utiliser et entretenir les matériels, diagnostiquer des pannes,
- aptitude à suivre les formations de haute technologie afférentes à ses missions,
- savoir rendre compte, discrétion et sécurité,
- respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Organisation de travail : Horaire d'exploitation, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.

❖ Cycle estival : 33 semaines à 42h30 sur 5 jours (horaires fixes : 7h15 – 12h / 13h30 – 17h18)

❖ Cycle hivernal : 19 semaines à 32h sur 4 jours (horaires fixes : 8h – 12h / 13h30 – 17h30)

Agent travaillant à temps complet : 23,50 jours de congés annuels et 19 jours ARTT

### Pourquoi nous rejoindre ?

**Les plus** : Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle, prévoyance obligatoire et CNAS.

**Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + curriculum vitae) par mail à :**  
[contact.recrutement@haute-marne.fr](mailto:contact.recrutement@haute-marne.fr)

À l'intention de Monsieur le Président - Conseil Départemental de la Haute-Marne  
 1, rue du Commandant Huguéy - 52000 Chaumont